

La société Elia Asset S.A., dont le siège social est établi Boulevard de l'Empereur, 20 à 1000 Bruxelles, a introduit une demande de permis d'urbanisme pour un projet de catégorie B.

Le projet, connu sous la dénomination de « Gramme-Rimièr », concerne le renforcement de la liaison aérienne 380kV existante entre les postes électriques de Gramme (Huy) et de Rimièr (Neupré).

Le projet consiste en :

- Tirage d'un second terne ;
- Construction d'une transition ligne-câble pour le passage en liaison souterraine (double terne) à proximité immédiate du poste de Gramme ;
- Remplacement de certains pylônes et ajout d'un pylône dans le poste de Rimièr ;
- Renforcement de structures (pylônes et fondations).

Implanté sur le territoire des Villes et Communes suivantes : Huy, Modave, Nandrin et Neupré. Les communes de Amay, Anthisnes, Engis et Tinlot - situées dans un environnement proche - ont été désignées comme étant susceptibles d'être affectées.

Le dossier peut être consulté à l'administration communale à partir du 30 octobre 2023
Lieu, date et heure de clôture de l'enquête : Administration communale - Place Ovide Musin n° 3 à 4550 NANDRIN, le 29 novembre 2023 à 11h00.

Le bourgmestre,

Porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h, du lundi au mercredi de 14h à 16h et le jeudi de 18h à 19h30).

Lorsque la consultation a lieu un jour ouvrable après seize heures ou le samedi matin, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès de Laurence BIEVLIET, 085/51 94 80.

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la date de l'enquête.

Les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par le conseiller en environnement ou, à défaut, par l'agent délégué à cet effet.

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès du demandeur : Elia Asset S.A. par téléphone au 0800/18 002 ou par mail à riverains@elia.be

L'autorité compétente pour prendre la décision sur la demande de permis d'urbanisme de la présente enquête publique est le Fonctionnaire Délégué :

SPW Territoire, Logement, Patrimoine, Energie - Département de l'Aménagement du territoire et de l'Urbanisme - Direction de Liège I, Montagne Sainte-Walburge, 2 à 4000 Liège (04/224.54.53).